

CAP EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE

En point de vente spécialisé, le titulaire de ce CAP :

- Accueille et informe le client
- Présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits
- Conseille le client et conclut la vente
- Il propose des services d'accompagnement de la vente et contribue à la fidélisation de la clientèle
- Participe à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits

Contexte professionnel

Emplois concernés :

- **Option A :** Vendeur ou employé de vente de produits alimentaires
- **Option B :** Vendeur ou employé de vente de produits d'équipement courant

Types d'entreprises :

- **Option A et B :**
 - Magasin de proximité, sédentaire ou non sédentaire,
 - Magasin de détail spécialisé,
 - Petite, moyenne ou grande surface spécialisée,
 - Ilots de vente des grands magasins.

Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé de 16 à 25 ans.
- Signer avec un employeur un contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans, dont la finalité est la réussite au C.A.P.

Formation et rythme d'alternance

- 2 ans de formation
- 12 stages d'une semaine par an
- 1 semaine au C.F.A. – 2 semaines en entreprise
- 35 heures hebdomadaires de cours pratiques et théoriques au C.F.A.

Contenu de la formation au CFA

Domaine professionnel

- Pratique de la vente conseil et des services liés
- Connaissances de l'environnement économique et juridique
- Prévention santé environnement
- Option A : Travaux professionnels liés au suivi des produits alimentaires et à l'hygiène
- Option B : Pratique de la gestion d'un assortiment

Domaines généraux

- Français
- Histoire géographie
- Mathématiques - sciences
- Anglais
- Education physique et sportive



**CFA Interprofessionnel de la Loire
Les Mouliniers**

28, rue des Mouliniers
BP 60098
42010 Saint-Etienne cedex 2
Tél. 04 77 59 31 81 – Fax 04 77 59 31 99
www.cfa-mouliniers.com